Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 43 (1946)

Artikel: Le tressage de la paille au Pays-d'Enhaut

Autor: Delachaux, Constant

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-114230

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le tressage de la paille au Pays-d'Enhaut.

Par Constant Delachaux, Château-d'Œx.

Dans les demeures difficilement accessibles de nos montagnes, les anciennes méthodes se sont maintenues plus longtemps qu'à la plaine, où le flot des produits modernes a depuis longtemps remplacé — souvent à tort — ce qui paraît suranné. Il y a encore au Pays-d'Enhaut quelques personnes qui gardent le souvenir du tressage de la paille, et même l'une d'elles le pratique encore. C'est ce qui m'a permis de recueillir les renseignements qu'il me paraît intéressant de conserver.

La paille est une belle matière et ses applications sont nombreuses. Les tressages sont utilisés pour la confection de

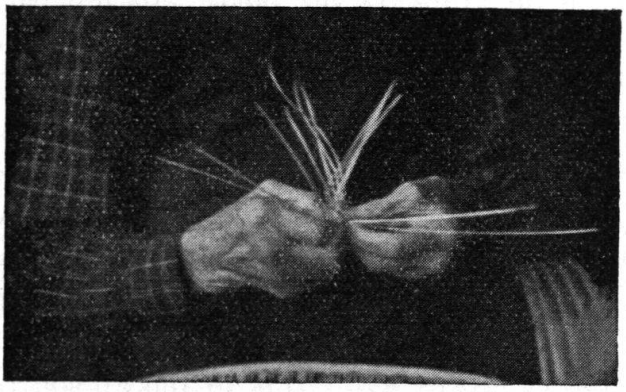

Fig. 1.

Remarques. 1. Les renseignements concernant la Gruyère ont été pris dans: Les Alpes Fribourgeoises (Georges Bridel & Cie, Lausanne), Chapitre: Produits du sol, commerce, industrie, etc. par L. Ody, conseiller d'Etat, p. 161—162. Le musée gruérien, par Henri Næf, p. 18, où on trouve d'autres indications bibliographiques. — Le conservateur suisse (Doyen Bridel), 1815, p. 326 et 343.

2. Les figures 1, 4, 5, et 8 A concernent Madame Marie Martin-Dubuis à Rossinière. Les Fig. 2, 3, 6, 8 B—L, 9 (calotte du centre) et 10 concernent Madame Roch-Sottas à Château-d'Œx. Ces deux personnes m'ont fort obligeamment donné la plupart des renseignements contenus dans cet article, ce dont je tiens à leur exprimer ma reconnaissance.

3. Photos et dessins de l'auteur.

chapeaux, de paniers, etc.; le «paillage» des sièges de chaises, de fauteuils et d'autres meubles est encore en usage; plusieurs musées possèdent des objets divers recouverts de ravissantes mosaïques de pailles de couleurs; des artistes en confectionnent des objets décoratifs ou des figurines. C'est du tressage seul que je vous parlerai, car ce travail acquit pendant un demi-siècle environ l'importance d'une véritable industrie dans notre contrée.

La paille utilisée doit être de qualité et autrefois on mettait un soin particulier à sa culture. Le semis ne devait pas être trop dense et, pour éviter les tares, il fallait une récolte précoce. Les tiges, soigneusement triées, étaient „émouchissées", c'est-à-dire débarrassées des nœuds. Les tubes de paille ainsi obtenus, d'une longueur de 25 à 40 cm étaient attachés en petites gerbes.

La paille de couleur jaune plus ou moins foncée doit être blanchie. Cette opération nécessite un appareil dans lequel elle sera exposée à l'action des «vapeurs» de soufre. Il s'agit d'une étuve, sous forme d'une caisse en bois ayant l'apparence d'une cheminée verticale, recouverte d'un couvercle et possédant à la base de l'une de ses faces, une ouverture que l'on peut fermer à l'aide d'une porte mobile. Celle-ci, ainsi que le couvercle doivent fermer hermétiquement. A mi-hauteur environ, une grille en bois divise l'espace en deux parties, dont la supérieure contiendra les petites gerbes à blanchir. Le godet contenant le soufre sera introduit par l'ouverture inférieure et déposé sur un récipient qui doit aussi être incombustible, cela afin d'éviter tout danger d'incendie. Vu la force de pénétration du gaz sulfhydrique, on recouvre le tout d'un tapis ou de couvertures et, après avoir mis le feu au soufre, on ferme soigneusement la petite porte pour quelques heures. La consommation de soufre est minime, vu que le feu s'éteint dès que l'oxygène se trouvant à l'intérieur de la caisse est consumé. Les étuves peuvent varier de dimension. Celle que nous avons sous les yeux (fig. 2) mesure 116 cm de hauteur sur 39 cm de côté.

La paille peut être tressée entière, mais pour la plupart des usages elle est trop grossière et doit être „refendue", ce qui est fait à l'aide d'un petit outil muni de tranchants disposés en étoile. Le bloc des lames est monté sur une tige d'acier dont la partie terminale pointue sert de guide tandis que l'autre

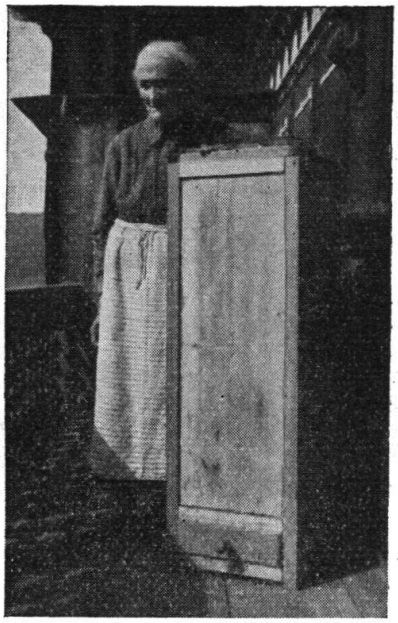

Fig. 2. Etuve pour blanchir la paille.

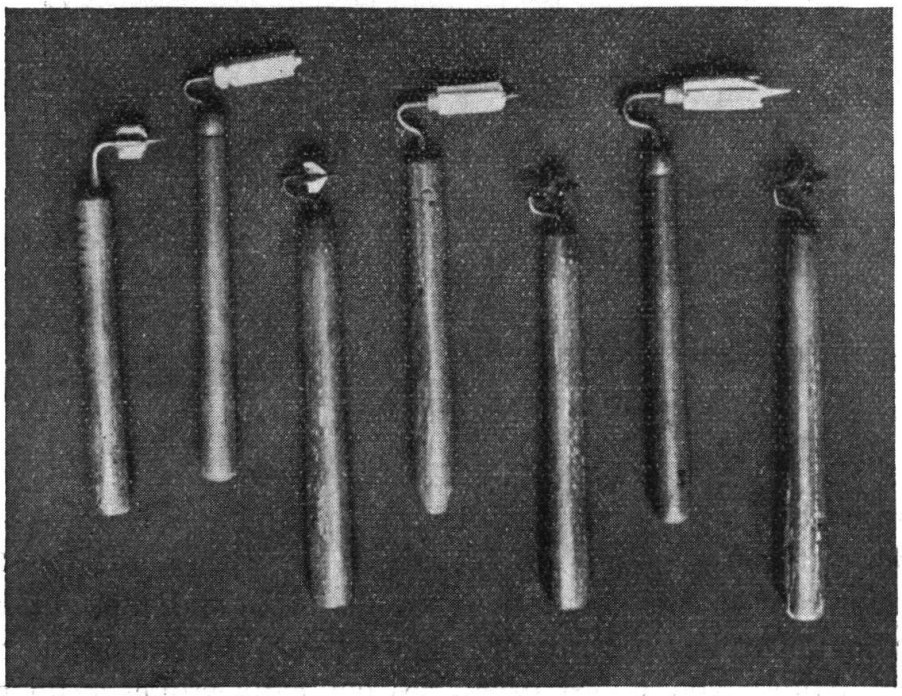

Fig. 3. Outils à « refendre » la paille.

extrémité, recourbée en demi-cercle, puis pliée à angle droit s'implante dans un manche en bois. La partie essentielle de l'outil, très finement travaillé, est taillée soit dans un os compact, soit dans un morceau de laiton et possède quatre à dix

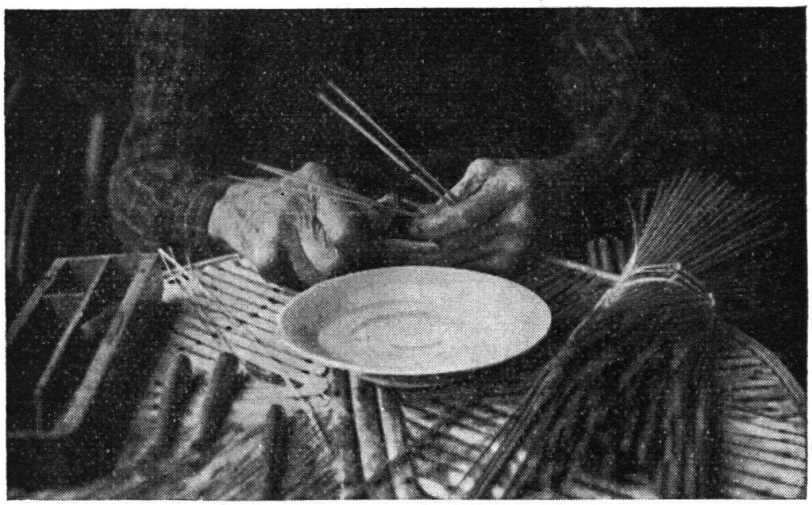

Fig. 4. Division de la paille, 1er temps.

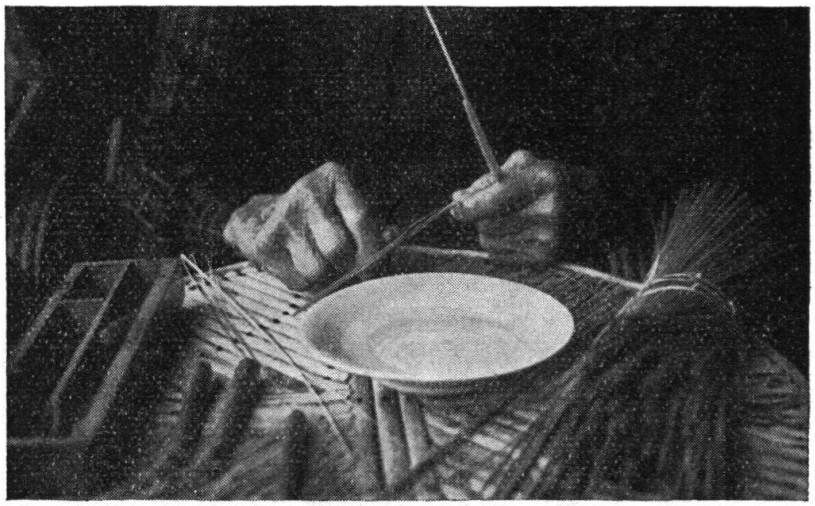

Fig. 5. Division de la paille, 2e temps.

lames obliques (fig. 3). Les diamètres des blocs étoilés sont, pour ceux en os 6,5 à 8 millimètres, et, pour ceux en laiton 8,5 à 11 millimètres. Le manche varie de forme et de dimensions. La longueur totale de l'instrument est de 8,5 à 11 centimètres.

Après avoir choisi parmi ses couteaux étoilés celui qui convient le mieux pour le travail auquel les brins de paille seront destinés, la tresseuse introduit la pointe de son outil dans le tube, dont l'extrémité est ainsi divisée en lanières plus ou moins nombreuses, selon le nombre des couteaux (fig. 4), puis elle saisira l'extrémité divisée de la paille pour la tirer jusqu'à ce que le couteau soit sorti à l'autre extrémité (fig. 5). Les

«bouts» de paille ainsi préparés sont de largeur différente et devront être triés.

La matière n'est cependant pas encore prête à l'usage, car les parties du tube sont bombées dans le sens de la largeur et en outre elles sont rigides. Pour les aplanir et les assouplir on les fera passer entre les cylindres du «lissoir», petite calandre formée par deux ou trois cylindres de bois, montés sur un cadre vertical, et dont l'inférieur est muni d'une manivelle. A l'aide d'une vis placée à la partie supérieure du cadre, on pourra serrer plus ou moins les cylindres les uns contre les autres. L'appareil se fixe sur un petit banc (fig. 6).

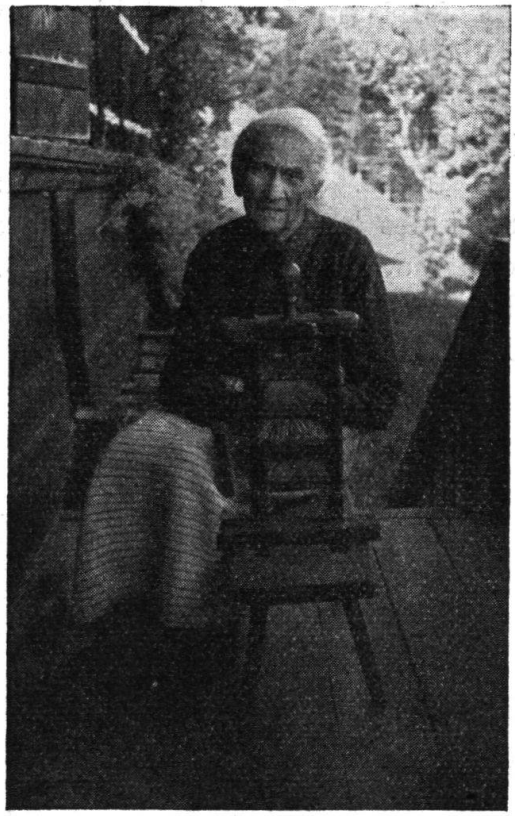

Fig. 6. Le lissoir.

Toutes les conditions étant remplies, des mains habiles et exercées saisiront ces bouts de paille, pour les mouiller d'abord, puis pour les réunir, les plier et les enchevêtrer de façon à obtenir un ruban d'un dessin régulier: la tresse de paille. Celle-ci sort comme par enchantement de cette machine vivante (fig. 1), qui travaille sans relâche et répète sans cesse ses mouvements rythmés. A force d'exercice le travail devient

mécanique et l'une des tresseuses m'affirmait qu'elle pouvait lire tout en travaillant, tandis qu'une autre me disait que sa mère — c'était au temps où l'on n'avait comme moyen d'éclairage que les petites lampes à huile dites Crésu — se mettait à la fenêtre pendant le clair de la lune pour pouvoir travailler le soir ou la nuit.

La tresse de paille n'est pas d'un type uniforme. Elle varie selon le matériel utilisé, paille entière ou divisée, blanche ou colorée, le nombre de bouts et la manière de tresser; le modèle peut ainsi varier à l'infini. Nous pouvons nous en rendre compte en examinant les échantillons préparés par Mme Catherine Roch-Sottas pour l'exposition régionale de Château-d'Œx en 1921 et dont le tableau est exposé au Musée du vieux Pays-d'Enhaut. Les principaux modèles sont reproduits ci-dessous en dessins à la plume qui indiquent, mieux que la photographie, le parcours des brins de paille et la trame de la tresse. La figure 7 représente la paille à 4 bouts et le trajet des brins de paille des tresses dont les bords sont en dents de scie. Dans la fig. 8 B, nous voyons qu'un des bords peut être renforcé par une tige en paille englobée dans la trame.

Fig. 7.

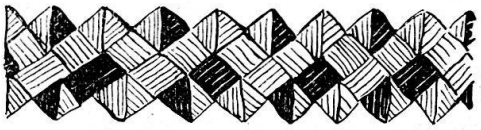

a) Paille à 4 bouts, dont un coloré.

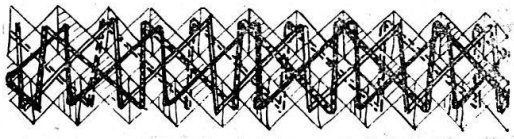

b) Trajet des 4 bouts de paille.

Fig. 8 A à L.

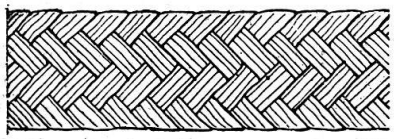

A. Paille tressée à 7 bouts.

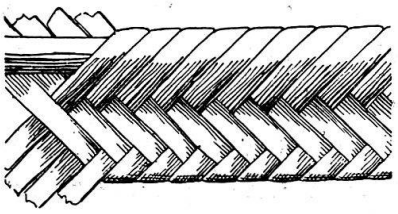

B. Paille à 9 bouts.

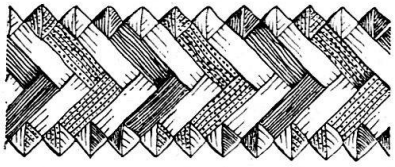

C. Paille à 9 bouts avec paille colorée rouge et verte.

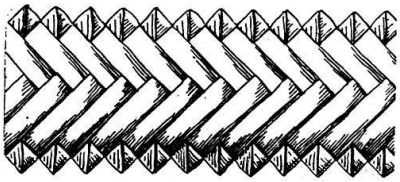

D Paille à 11 bouts.

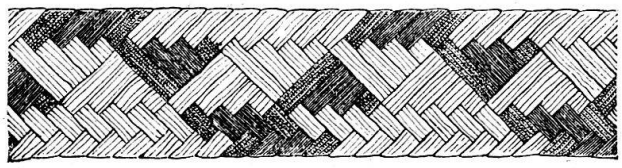

E. Paille 13 bouts avec paille colorée rouge et verte.

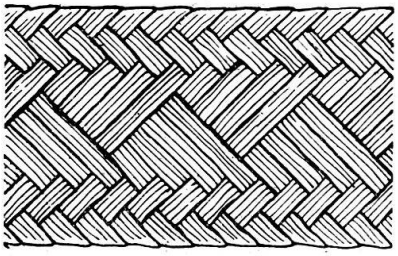

F. Paille tressée à 13 bouts.

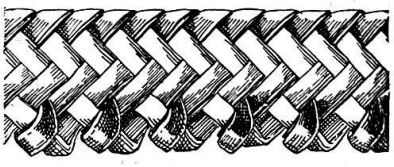

G. Paille double 14 bouts.

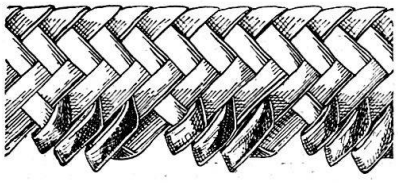

H. Paille double 14 bouts.

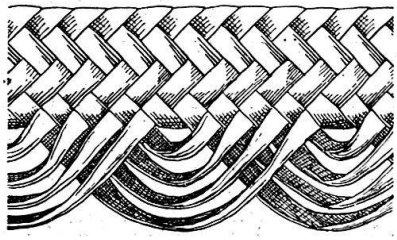

J. Paille à la maille.

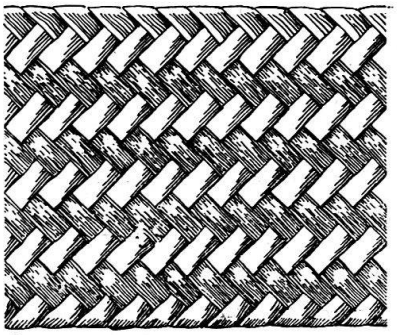

K. Paille 5 picots, 19 bouts.

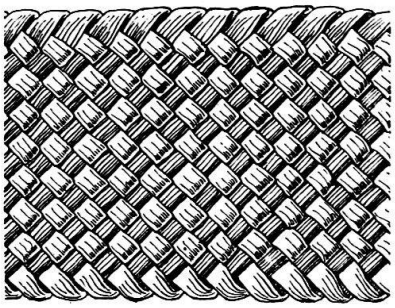

L. Paille imitation toile.

La largeur des «bouts» de paille varie de 1,1 à 2,5 millimètres et la paille entière de 4 à 5 millimètres. La largeur de la tresse à quatre est de 5 millimètres en paille divisée et de 16 millimètres en paille entière. Le modèle le plus large, soit celui imitation toile, est de deux centimètres.

Le tressage de la paille était pratiqué dans le canton de Fribourg bien avant d'être connu au Pays-d'Enhaut. Implantée en Gruyère dans la seconde moitié du 17e siècle — peut-être même plus tôt — cette industrie s'y développa progressivement et prit un grand essor au 19e siècle. En 1805 le Petit Conseil de Fribourg édicta une ordonnance à son sujet et, dès 1816, des écoles de tressage de la paille furent organisées dans la Gruyère.

Il n'est pas probable que le tressage de la paille ait été en usage au Pays-d'Enhaut avant le 19e siècle, car, tant que la contrée était sous l'autorité de Leurs Excellences de Berne, tout contact avec les pays catholiques était soigneusement évité, ce qui dans le cas particulier était facile en surveillant le passage de la Tine, seule voie de communication avec le pays fribourgeois. Cet obstacle tomba dès 1798. L'industrie de la paille tressée avait pris une si grande importance dans la Gruyère qu'on n'y trouva plus assez de bras pour suffire aux omman des et le centre de ramassage, qui était à Bulle, agrandit alors son rayon d'activité plus haut dans la vallée de la Sarine. Au Pays-d'Enhaut la vie, quoique prospère, était encore d'un standard peu élevé. A côté de l'agriculture, de l'élevage du bétail et d'une exploitation des forêts peu développée, il n'existait aucune occasion de travail, et il est facile de comprendre qu'une industrie apportant un gain, si modeste soit-il, ait été la bienvenue. Le tressage de paille pouvait rapporter

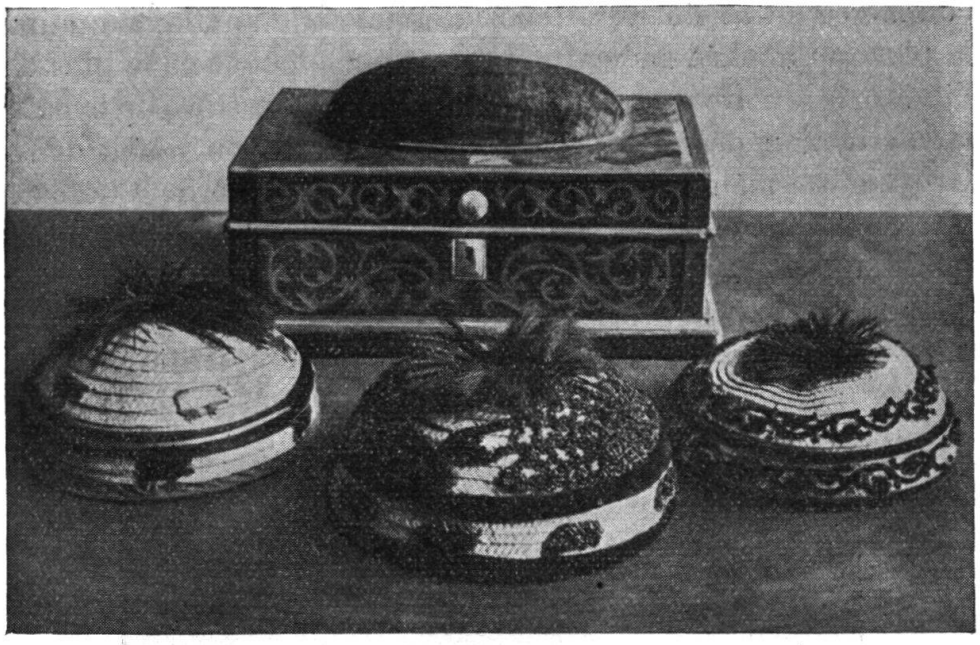

Fig. 9. Calottes d'armaillis et cassette avec mosaïque de paille.

un franc par jour et, même un peu plus pour les habiles. Cela paraît peu, mais c'était l'époque où un homme, travaillant environ 15 heures par jour, était payé un franc et cinquante centimes et où une femme, pour une journée de fenage, recevait cinquante centimes. Exigeant un outillage peu coûteux, et le travail pouvant se faire à domicile, cette industrie se répandit rapidement dans nos montagnes. Chacun voulut profiter de cette aubaine et, femmes, jeunes filles, garçons et fillettes se mirent à l'ouvrage. Dès que les enfants rentraient de l'école ils devaient se mettre au travail; adieu les jeux, les plaisirs et la liberté. Une personne m'a bien avoué que c'était dur et que, bien des fois, on eût préféré l'école buissonnière. D'autre part cette discipline a certainement contribué à former des générations de travailleurs.

Une statistique nous indique que la Gruyère seule (le travail du Pays-d'Enhaut devait y être inclus) fabriquait environ 800.000 tresses et rapportait 400.000 Fr. par an. La tresse d'environ 10 mètres était payée 40 centimes et une tresseuse habile arrivait à en faire trois en une journée. Il fallait il est vrai, se lever tôt et ne pas perdre une minute; on travaillait à la cuisine, à la chambre, peut-être à la fontaine du village et, comme je l'ai déjà dit, même au clair de lune. Ces tresses étaient exportées dans divers pays et le point culminant de ce

commerce fut atteint vers 1850. Rossinière, étant la commune la plus rapprochée du centre de ramassage, bénéficia le plus de l'industrie du tressage. Cette localité était aussi réputée pour la fabrication des outils à fendre la paille et on venait de la Gruyère et même de Charmey pour les acquérir. Château-d'Œx et Rougemont eurent aussi bon nombre de tresseuses, tandis que L'Etivaz semble y avoir moins participé.

Le commerce continua à être florissant jusque vers 1880, mais la concurrence étrangère se fit dès lors sentir de plus

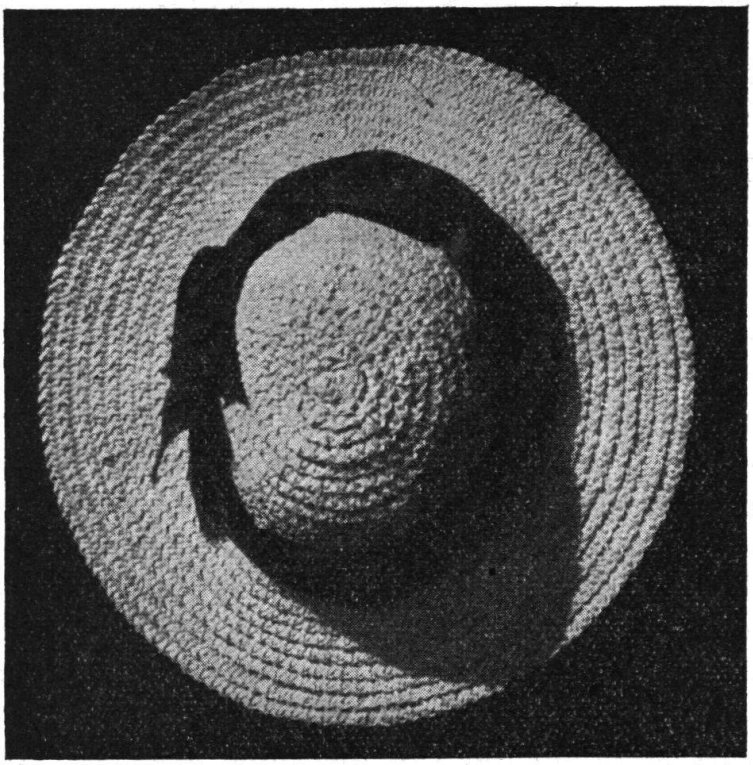

Fig. 10. Chapeau du Pays-d'Enhaut.

en plus. Ce fut surtout le Japon qui donna le coup de grâce à cette industrie chez nous en produisant pour vingt centimes le travail correspondant à une journée. Cependant un certain nombre de personnes continuèrent à exploiter le métier pour les besoins du pays. On ne se contenta pas seulement de tresser, mais on confectionna des chapeaux, des calottes d'armaillis etc. Mme Schenk au Morsala sur Château-d'Œx fabriquait des chapeaux en paille entière, réunie par une couture (le doyen Bridel parle de cette méthode). La fig. 9

nous montre au centre une calotte tressée et confectionnée par Mme Roch; les deux autres proviennent de feue Mme Madeleine Schwitzguebel à la Coulaz sur Flendruz. Pendant bien des années Mme Roch fabriquait aussi des petits paniers qui étaient vendus dans les magasins de notre bourg. Elle est aussi l'auteur du chapeau en paille, dite à la dent (fig 8 F) de la fig. 10. Mme Catherine Roch-Sottas est actuellement la dernière tresseuse active au Pays-d'Enhaut et il est peu probable qu'elle aura des successeurs. Un tradition de plus dont il ne restera que le souvenir et quelques objets dans les musées.